

# PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

## Évaluation de nos résultats

(Document distribué aux parents, aux membres du personnel et au protecteur de l'élève, 83.1 LIP)

### Identification

Nom de l'école :	École :	Date :	Nombre d'élèves :		Nom de la direction :
De La Source	<input checked="" type="checkbox"/> Primaire <input type="checkbox"/> Secondaire	10 février 2022	27		Isabelle Boulet
			Filles :	Garçons :	Personne chargée de coordonner l'équipe de travail :
			14	13	Isabelle Boulet

### Priorités d'action pour l'année 2021-2022

1. Poursuivre avec le code de vie pour arrimer nos interventions et motiver les élèves à adopter de bons comportements;
2. Maintenir les changements faits sur l'heure du dîner (deux périodes);
3. Surveillance sur la cour par un ou des adultes le matin et à la sortie en fin de journée;
4. Favoriser le transfert d'informations avec les intervenants et les parents;
5. Encourager la surveillance stratégique et active sur la cour d'école afin d'être présents auprès des élèves.
6. Sensibiliser les élèves sur les différents types de violence (surtout verbale et sociale).
7. Animation avec le policier quant à la cyber intimidation en 5e année;
8. Mentionner aux élèves concernés que les adultes ont été témoins, que ce type de comportement n'est pas toléré dans notre école et qu'ils feront des interventions. Prendre le pouls suite à des interventions réalisées (outil à mettre en place).
9. Bonifier le temps de surveillance quand c'est nécessaire et poursuivre la mise en place d'activités parascolaires aux récréations et au dîner;
10. Favoriser la communication des adultes, notamment entre les surveillants, les spécialistes et les titulaires;
11. Maintenir les animations quant à la gestion des émotions (1re-2e année) et à l'affirmation positive (1re à 6e année).
12. Mise en place d'ateliers pour le développement des habiletés sociales en petits groupes.
13. Enseigner la méthode 1-2-3 et encourager les élèves à dénoncer, à venir chercher de l'aide.
14. Identifier des moyens pour réaliser la dénonciation en sécurité, rappeler régulièrement que les adultes peuvent les aider.
15. Participer aux jeux des élèves, être un modèle.

## Mesures mises en place pour chacune des priorités d'action

1. Les élèves sont motivés à obtenir des gouttes d'eau pour souligner leurs bons comportements et sont fiers de vivre des activités récompense d'école.
2. Concertation et communication des différents intervenants sur la façon d'intervenir face à la violence et l'intimidation.
3. Enseigner et modéliser des façons de faire aux élèves, afin qu'ils sachent comment réagir face à la violence et l'intimidation – utilisation de la plateforme MooZoom.
4. Poursuivre les interventions et la vigilance au niveau du développement des habiletés sociales chez les élèves.
5. Transfert d'informations entre les intervenants afin de bonifier l'efficacité des divers moments de surveillance.
6. Animation en classe sur l'affirmation positive de la maternelle à 6<sup>e</sup> année.
7. Zones de jeu délimitées pour chacun des groupes sur la cour et achat de matériel de jeu pour que les élèves aient des activités à faire sur la cour.
8. Accompagner les élèves pour identifier les situations de conflit, de violence et celles d'intimidation et les soutenir dans leur démarche de solution.

## Résultats obtenus pour chacune des priorités d'action

1. La majorité des répondants se sentent en sécurité lorsqu'ils sont à l'école (74% au lieu de 93% des élèves).
2. Nous observons que la violence vécue est majoritairement physique, verbale ou sociale.
3. 14,8% des élèves auraient signifié avoir subi de l'intimidation au lieu de 7% l'an dernier.
4. Pour les élèves intimidés, les adultes leur apportent de l'aide **lorsqu'ils le demandent**.
5. Les élèves nous indiquent qu'ils réfèrent davantage aux adultes pour régler leurs problèmes. Ils informent des adultes de l'école, leurs parents et leurs amis quand ils vivent des situations d'intimidation.
6. Les élèves dénoncent jamais ou parfois (71,5%) lorsqu'ils sont témoins de violence et d'intimidation.
7. Les élèves sont tous conscients que l'intimidation est désagréable, 75% se sentent capables d'aider une personne victime d'intimidation.
8. La violence est vécue surtout sur la cour de récréation, dans les transitions, le vestiaire ou la cafétéria et l'autobus par des élèves du même groupe ou d'un niveau plus haut.
9. Pour la majorité des répondants, ces derniers révèlent que les adultes sont parfois porteurs d'un message clair. Les élèves font confiance en un adulte de l'école.

## **Changements à apporter pour l'année 2021-2022**

1. Poursuivre avec le code de vie à la positive pour arrimer nos interventions et motiver les élèves à adopter de bons comportements.
2. Maintenir les deux périodes pour le dîner.
3. Surveillance sur la cour par un adulte le matin et à la sortie en fin de journée.
4. Favoriser le transfert d'informations avec les intervenants et les parents.
5. Encourager la surveillance stratégique et active sur la cour d'école afin d'être présents auprès des élèves.
6. Sensibiliser les élèves sur les différents types de violence (surtout verbale et sociale).
7. Animation avec le policier quant à la cyber intimidation en 5e année.
8. Mentionner aux élèves concernés que les adultes ont été témoins et qu'ils feront des interventions. Prendre le pouls suite à des interventions réalisées (outil à mettre en place).
9. Bonifier le temps de surveillance quand c'est nécessaire et poursuivre la mise en place d'activités parascolaires aux récréations et au dîner.
10. Favoriser la communication des adultes, notamment entre les surveillants, les spécialistes et les titulaires.
11. Maintenir les animations quant à la gestion des émotions (1re-2e année) et à l'affirmation positive (1re à 6e année) avec la psychoéducatrice.
12. Poursuivre la tenue d'ateliers pour le développement des habiletés sociales dans chacune des classes.